



## L'action du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Pour Michel Biedinger, directeur de l'éducation au Conseil départemental, la question-titre du colloque réclame une réponse sans appel : c'est pour le département une feuille de route, depuis plus de vingt ans, à travers un grand nombre des politiques publiques mises en place, que ce soit en matière d'insertion sociale, de logement, de santé, d'action sociale et médico-sociale... et bien entendu en matière d'éducation au sens le plus large.

Cela se traduit concrètement par un des 4 axes du projet départemental, intitulé : « **Permettre la réussite des jeunes Meurthe-et-Mosellans. Préparer l'avenir** ». C'est ainsi que le Département œuvre concrètement en faveur des collégiens par les actions suivantes :

- un plan Collèges Nouvelles Générations...
- un partenariat très fort entre CD et DSDEN, dans les domaines médical, social et plus largement éducatif, qui se traduit dans une convention depuis 1998,
- une tarification sociale de la restauration scolaire, un 4<sup>e</sup> tarif à 1 € à partir de septembre prochain pour les familles dont le QF est inférieur à 450,
- des transports scolaires gratuits, depuis 1998,
- un plan numérique ambitieux pour les collèges,
- l'amélioration de la mixité sociale dans les collèges,
- des résidences d'artistes,
- des Contrats d'Animation Jeunesse Territorialisée,
- etc.

Un tournant s'opère en 2015, à l'occasion de la publication de plusieurs rapports sur la pauvreté des enfants : celui de l'UNICEF, mais également celui de Jean-Paul DELAHAYE « Grande pauvreté et réussite scolaire, le choix de la solidarité pour la réussite de tous ».

Le Département décide alors d'adopter un **Plan de lutte contre la pauvreté des enfants** lors de la session du 14 mars 2016, en lien étroit avec ses partenaires et les acteurs de la société.

Quatre initiatives nouvelles y sont engagées :

- proposer à certains enfants des places en internat de la réussite pour tous,
- proposer des petits déjeuners dans tous les collèges,
- promouvoir l'engagement citoyen auprès des enfants,
- doter le département d'une **capacité d'observation et d'analyse de la pauvreté des enfants en Meurthe-et-Moselle**.

L'observatoire ainsi créé est le fruit d'un important travail tant à l'interne qu'avec nos partenaires, au 1<sup>er</sup> rang desquels l'Éducation nationale.

Ses analyses, ici présentées sous forme visuelle dans le diaporama joint, constituent un document de travail à valider lors du séminaire de mai 2017 sur le plan de lutte contre la pauvreté des enfants.

Commentaire des diapos

### **Diapo 1**

**Observatoire départemental de la pauvreté des enfants en Meurthe-et-Moselle.**

### **Diapo 2**

**Une vingtaine d'indicateurs classés dans 4 rubriques : contexte sociodémographique, enseignement, mesures ASE et prestations CAF et enfin santé.**



### **Diapo 3**

**Carte des intercommunalités** (au nombre de 27 avant sa refonte au 1<sup>er</sup> janvier dernier. A actualiser donc puisqu'il en existe 18 maintenant).

### **Diapo 4**

#### **Indice de pauvreté – précarité.**

On s'aperçoit rapidement que c'est dans le Piémont Vosgien (dans l'Est Lunévillois) que les difficultés socio-économiques sont les plus fortes : la population y est peu diplômée, vieillissante, avec de faibles revenus et en diminution depuis quelques décennies. Les populations des Pays de l'Orne, du Haut Val d'Alzette et du Lunévillois sont également peu favorisées. A l'opposé, les EPCI périurbains de l'aire urbaine de Nancy sont les mieux lotis avec des IPP inférieurs à 0,30.

A noter, des indices élevés dans les Quartiers Politique de la Ville du territoire de Longwy. Ils sont à relativiser du fait de l'absence de prise en compte des travailleurs transfrontaliers dans les statistiques sur les revenus, ceux-ci étant prélevés à la source au Luxembourg ou en Belgique ; ceci fausse quelque peu l'indice global.

Au niveau national, l'indice est de 0,50 ; il est donc meilleur que l'indice départemental (0,55) et que l'indice de la région Grand Est (0,53).

A noter également que seuls les territoires Terres de Lorraine (0,40) et du Val de Lorraine (0,47) se positionnent favorablement par rapport à l'indice national.

### **Diapo 5**

#### **Part des 15 – 19 ans non scolarisés sans diplôme en 2012.**

On constate que les secteurs géographiques où se concentre la population non diplômée (taux supérieurs à 40 % de l'ensemble des 15-19 ans) ont majoritairement une typologie ouvrière (territoire de Longwy, bassins de Pont-à-Mousson, Neuves-Maisons et Lunéville, Est Lunévillois), en opposition avec les zones périurbaines des principales agglomérations, surdiplômées par rapport à la moyenne départementale.

Et que les communes classées en réseau d'éducation prioritaire (REP, REP+) et celles contenant des quartiers politique de la ville ont logiquement des taux supérieurs à la moyenne de la Meurthe-et-Moselle (36,2 %). Les taux de la région Grand Est (35,1 %) et de France métropolitaine (35,0 %) sont sensiblement inférieurs.

### **Diapo 6**

#### **Enfants de 0-17 ans vivant en famille monoparentale selon l'activité du parent en 2012.**

Sur 149 700 enfants âgés de 0 à 17 ans dans le département en 2012, 29 500 vivent dans une famille monoparentale, soit 19,7 % de l'ensemble. Le taux de monoparentalité meurthe-et-mosellan est supérieur aux taux constatés en France métropolitaine (18,8 %), en Lorraine (18,4 %) et dans la région Grand Est (18,1 %).

Avec une concentration dans le Grand Nancy où 28,0 % des 0-17 ans ne vivent qu'avec un seul de leurs deux parents. Les taux de monoparentalité les plus élevés s'observent et ensuite sur les territoires de Longwy (18,6 %) et du Lunévillois (18,3 %).

On constate également que 34,5 % des 0-17 ans en famille monoparentale vivent avec un parent sans emploi dans le département. Si ce taux est supérieur à la moyenne métropolitaine (32,9 %), il est inférieur à la moyenne régionale (37,2 % pour le Grand Est). Il demeure toutefois

Ce taux est encore plus élevé dans le Lunévillois (41,9 %),

Dans le Piémont Vosgien c'est près de 3 familles monoparentales sur 5 où le parent est sans emploi, du Lunévillois et des Vallées du Cristal.

Le Pays de l'Orne est également particulièrement touché par ce phénomène (53 % des familles monoparentales des communes d'Auboué, Homécourt et Joeuf classées en Réseau d'Education Prioritaire).

### **Diapo 7**

#### **Taux de scolarisation des enfants âgés de 2 ans en 2012.**



En Meurthe-et-Moselle, on compte 2 REP+ (La Fontaine à Laxou et Claude le Lorrain à Nancy) et 6 REP depuis la réforme de la carte de l'éducation prioritaire. Les taux de scolarisation des moins de 3 ans constatés dans les communes classées en REP+ et REP sont globalement plus élevés que sur l'ensemble du département, avec des taux atteignant jusqu'à 41 % à Mont-Saint-Martin. Sur les 8 réseaux, seul les REP Toul Croix de Metz et Albert Camus (Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy et Nancy) se situent en dessous du seuil de 20 % d'enfants de moins de 3 ans scolarisés en 2012. Attention, les taux de scolarisation calculés ici le sont à l'échelle des communes complètes classées en REP ou REP+, pas uniquement à l'échelle des seuls établissements scolaires classés dans ces réseaux.

15,0 % des enfants âgés de 2 ans (au 1<sup>er</sup> janvier 2012) sont scolarisés dans le département, soit 2,3 points de plus que dans le Grand Est mais 1,6 point de moins qu'en France métropolitaine.

### **Diapo 8**

**Évolution de l'indice social des collèges sur 3 années, entre 2013 et 2015, sous forme de tableaux. La carte se limite à 2015-2016 pour les collèges publics.**

### **Diapo 9**

**Taux de bénéficiaires de mesures ASE en 2015. Nombre de mesures pour 1000 jeunes au 31 décembre 2015 : actions éducatives, mesures administratives, judiciaires, placements...**

### **Diapo 10**

**Part des ménages dont les prestations caf représentent 100 % des revenus en 2014.**

Au 31 décembre 2014, 139 100 ménages allocataires bénéficient d'au moins une prestation légale versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Meurthe-et-Moselle, soit 43 % des 325 000 ménages du département (source INSEE). 335 200 personnes sont couvertes (conjoint, enfants et autres personnes à charge), soit 45,7 % de la population. Dans le nord du département, la population couverte est moins importante en raison de la prise en charge d'un grand nombre d'allocataires par les organismes gérant les prestations dans les pays voisins.

Pour 22 300 ménages allocataires (soit 21,9 % des 101 800 ménages allocataires de la CAF dont les revenus sont connus), les prestations constituent l'intégralité des revenus en décembre 2014. Au total, les prestations constituent au moins la moitié des revenus pour 36 300 ménages allocataires de la CAF de Meurthe-et-Moselle (soit 35,7 % des ménages dont les revenus sont connus). En excluant le nord du département, le Grand Nancy (44,6 %), le Piémont Vosgien (39,2 %) et le Lunévillois (38,1 %) sont les intercommunalités où la part des ménages de ce type est la plus élevée.

Si l'on ne prend en compte que les ménages vivant exclusivement de prestations CAF et en faisant abstraction du Pays-Haut où les ménages d'actifs transfrontaliers (et donc aux revenus les plus élevés) ne sont pas pris en compte, le Grand Nancy (notamment en raison de son importante population étudiante), le Piémont Vosgien, le Lunévillois et le Pays de l'Orne sont les intercommunalités qui se caractérisent par les taux les plus élevés, supérieurs à 20 %. On constate également des taux supérieurs à 20 % dans les communes disposant de quartiers politiques de la ville (à l'exception de Tomblaine et Frouard) et/ou de réseaux d'éducation prioritaire.

### **Diapo 11**

**Tabac pendant la grossesse (enfants nés en 2014).**

Le tabagisme au féminin ne cesse de croître en France. Ces conséquences sont connues en termes de mortalité (en 2016, on attend davantage de décès par cancer du poumon que par cancer du sein) et de morbidité (bronchite chronique). La France est aussi le pays d'Europe où le nombre de femmes qui fument pendant le dernier trimestre de la grossesse est le plus élevé (17%).



Il y a une corrélation directe entre le taux de monoxyde de carbone ( $\text{CO} > 20\text{ppm}$  par jour) et le poids de naissance de l'enfant (2,8kg contre 3,5kg pour les non fumeuses), ainsi qu'un risque relatif plus élevé de prématurité. Le tabagisme pendant la grossesse est selon de nombreuses études corrélé au statut socio-économique (référence : rapport santé des femmes, Billon et Laborde, juillet 2015).

Ce tableau illustre des inégalités territoriales en défaveur des zones rurales. Il semble que les territoires de Briey, Terres de Lorraine et du Lunévillois ont le nombre le plus important de femmes enceintes consommant au moins une cigarette par jour. Il faut cependant noter qu'il existe une différence significative ( $p < 0.01$ ) du nombre de renseignés entre les territoires (77%-85%) et tenir compte d'un possible biais de sélection et de déclaration.

### **Diapo 12**

#### **Examen du langage (bilans de santé en école maternelle 2014-2015).**

Ce tableau est contrasté car il traduit la proportion importante d'enfants déjà pris en charge au titre de l'examen du langage, traduisant en cela une certaine efficacité des politiques généralistes et systématiques de dépistage et de prévention.

La plus remarquable est la situation du Lunévillois qui, pendant de très nombreuses années, enregistrait des résultats aussi bas que le territoire de Longwy et qui a mis en place une action systématique de prévention très soutenue dans les communautés de communes de la Vezouze et une partie du Piémont Vosgien, apportant la démonstration de la réversibilité de la situation grâce à des moyens renforcés. Cette démarche reçoit actuellement le soutien de l'ARS Grand Est et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une généralisation à l'ensemble du territoire.

**Michel Biedinger,**  
**Directeur de l'éducation au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**